

Presse Nationale

> Politique



Lutte contre le coronavirus : Conseil national de sécurité aujourd'hui

Une rencontre du Conseil national de sécurité (CNS) se tient, aujourd'hui, au Palais présidentiel. L'annonce a été faite par le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, porte-parole du gouvernement. Le sujet principal de cet organe sera l'évolution et la gestion de la maladie à coronavirus. Le Président Alassane Ouattara et les membres du Conseil plancheront sur les recommandations du Comité de veille, devant la recrudescence de la Covid-19. Des mesures pourraient être prises pour contenir la maladie. La Côte d'Ivoire fait partie des pays qui ont pu limiter les dégâts. Il faut donc rester sur cette lancée et faire face, avec la même détermination, à la deuxième vague de la maladie.



CEI : deux représentants de l'opposition réintègrent la commission centrale

Ils ont retrouvé leurs sièges après les avoir quittés pour des raisons de convenance personnelle. Alain Dogou qui représentait la plate-forme de l'opposition Alliance des forces démocratiques (AFD) au sein de la commission centrale de la CEI et Yapo Yapo qui y était au nom de la Ligue des mouvements du progrès (LMP) ont été autorisés, hier, à reprendre du service. Mais les deux personnalités, a précisé le porte-parole de l'institution électorale, Émile Ebrottié, au cours d'un point de presse faisant suite à une séance de travail des membres de la commission centrale au siège de l'organe électoral sis à Cocody-Les II Plateaux, ont reçu un avertissement pour avoir manqué à leur serment.

> Economie



Développement de la riziculture : le modèle ivoirien séduit le Togo

Le ministre ivoirien de la Promotion de la Riziculture, Gaoussou Touré, a été reçu en audience, le 15 janvier 2021 à Lomé au Togo, par le ministre togolais de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, Antoine Lékpa Gbégbéni. C'était en marge d'un atelier organisé par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Lors de leur entretien, le ministre togolais a salué l'engagement du gouvernement ivoirien de faire de la production rizicole une priorité au point de dédier à cette filière agricole un ministère plein. « Nous avons été séduits par la maîtrise que notre homologue a du secteur rizicole. Cela serait une bonne chose de nous inspirer du modèle de la Côte d'Ivoire pour le développement de la riziculture au Togo (...) », a fait savoir Antoine Lékpa Gbégbéni à la fin de l'audience.

> Société



Enseignement supérieur : le Conseil des ministres d'hier a pris d'importantes mesures

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Conseil des ministres a donné son accord en vue de la nomination de Kobéa Toka Arsène, en qualité de directeur de Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ; de Ballo Zié, en qualité de président de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody ; de Kouakou Koffi, en qualité de président de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké ; de Méké Méité, en qualité de président de l'Université de San Pedro ; de Ouattara Lassiné, en qualité de directeur de l'École normale supérieure (ENS) et de Ouattara Bafétigué, directeur du Centre régional des Œuvres universitaires d'Abidjan-2 (CROUA 2). L'information a été livrée au terme du Conseil des ministres, le mercredi 20 janvier 2021 à Abidjan, par le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré.

Lutte contre la pandémie de la maladie à Coronavirus : l'Etat dégage une enveloppe de 180 milliards de FCFA pour l'année 2021



Les opérations de soutien aux entreprises et aux populations impactées par la COVID-19 se poursuivront en 2021 au regard de la persistance de la pandémie et de la reprise épidémique, a fait savoir le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, à la fin du Conseil des ministres, le mercredi 20 janvier 2021 à Abidjan. Pour la gestion 2021, les dotations budgétaires prévues au titre des différents fonds sont de 110 milliards de FCFA pour le Fonds de Soutien aux Entreprises (FSGE et FSPME), de 30 milliards de FCFA pour le Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel et de 40 milliards de FCFA pour le Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire.



Conseil des ministres/ Lutte contre la Covid-19 : 1,5 million de doses attendues pour la campagne en février

A l'issue du Conseil des ministres, le mercredi 20 janvier 2021 à Abidjan, le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, a assuré quant au démarrage effectif de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au mois de février avec l'acquisition de près de 1,5 million de doses de vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna.



Fonction publique / Recrutement de personnes en situation de handicap : le gouvernement autorise une nouvelle vague cette année

Le Conseil des ministres a décidé, hier, de rééditer, cette année, la mesure de recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la Fonction publique. Selon le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, une communication a été entendue puis adoptée dans ce sens. "Les deux cent (200) postes budgétaires de grade D1 à A4 prévus pour la session 2020 ont tous été pourvus à l'issue des travaux de la Commission de recrutement dérogatoire composée des représentants de l'Administration publique et des représentants des organisations de personnes handicapées. Ainsi, ont été retenus, sur 1 000 dossiers examinés, 100 handicapés moteurs, 35 handicapés auditifs, 35 handicapés visuels et 30 personnes portant des handicaps liés aux troubles du développement. Compte tenu de l'apport décisif de cette action du gouvernement dans l'amélioration des conditions de vie de cette frange de la population, le Conseil a décidé, dans le cadre de la politique sociale du gouvernement, de rééditer, pour cette année 2021, le recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la Fonction publique", a-t-il dit.

Vu sur le Net

> Politique



Cérémonie d'hommage aux quatre casques bleus ivoiriens décédés à Tombouctou

La Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) a rendu hommage ce mardi 19 janvier aux quatre casques bleus ivoiriens décédés dans l'explosion de bombes artisanales dans le nord du pays, la semaine dernière. C'était au monument aux morts du quartier général de la MINUSMA, en présence d'officiels civils et en uniforme de la Mission de paix de l'ONU au Mali. Jean-Pierre Lacroix, Mahamat Saleh Annadif et le commandant des casques bleus, le général Dennis Gyllensporre, accompagnés des ministres maliens de la Réconciliation nationale, et des Affaires étrangères, des ambassadeurs de la Côte d'Ivoire et du Royaume-Uni au Mali, ainsi que des officiers supérieurs des Forces armées ivoiriennes et maliennes, ont pris part à la cérémonie d'hommage.



Assemblée nationale : les députés sortants rappelés à déclarer leur patrimoine avant la fin de leur mandat

À deux mois des élections législatives, les députés sortants sont rappelés à déclarer leur patrimoine avant la fin de leur mandat. Conformément à l'ordonnance No 2018-25 du 17 janvier 2018 relative à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, les parlementaires sont assujettis à la production de deux (02) déclarations de leur patrimoine, auprès de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG). L'une au début de leur mandat et l'autre à la fin de leur mandat. Les députés qui n'auraient pas encore satisfaits cette obligation, sont invités à se mettre en relation avec les services compétents de la HABG, sise Cocody-Riviera.

> Société



Covid-19 : aucune mesure restrictive n'a été prise, le document attribué au ministre de la Santé est une fake news (Porte-parole du gouvernement)

Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré a indiqué, ce mercredi, lors du point de presse après le Conseil des ministres, qu'aucune mesure restrictive n'avait été prise contrairement à des rumeurs diffusées ces derniers jours. « Le document qui circule sur la toile attribué au ministre de la Santé concernant les mesures restrictives contre le Covid-19 est une fake news », a démenti le ministre. Le document intitulé «

communication en Conseil des ministres » avec en-tête du ministère de la Santé annonçait des mesures restrictives entre autres pour une durée de 30 jours « la fermeture des boîtes de nuit, des bars et salons privés (lounges) dans le Grand Abidjan », « la suspension de tous les événements culturels, artistiques et religieux dans le Grand Abidjan », etc.

Agence de Presse

> Economie



Le gouvernement suspend la hausse des prix de l'huile et de la farine

Le gouvernement a procédé mercredi 20 janvier 2021 en Conseil des ministres à Abidjan, à la suspension de la hausse des prix de l'huile de palme raffinée et de la farine boulangère tels que constatée sur le marché récemment. « Face à ces perturbations qui fragilisent le pouvoir d'achat des ménages déjà affectés par les effets de la Covid-19, le Conseil a entériné des mesures arrêtées d'un commun accord avec les acteurs des filières blé, farine et huile de palme », a assuré le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré.

> Société



Téléphonie : l'ARTCI dévoile une application pour le passage de 8 à 10 chiffres

Le directeur général de l'Autorité de régulation des services de télécommunications et des TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), Bilé Diéméléou, a annoncé mercredi une application permettant le passage des numéros de téléphonie de 8 à 10 chiffres. Cette application qui sera mise en service le 31 janvier 2021 s'appelle "PNN ARTCI", a indiqué à la presse le directeur général de l'ARTCI, Bilé Diéméléou, en marge d'une rencontre avec des organisations de consommateurs, à Abidjan.



Covid-19 : les premières livraisons du vaccin Pfizer reportés à la mi-février 2021

Les premières livraisons du vaccin Pfizer, d'environ cent mille (100 000) doses initialement prévues pour la fin janvier 2021 sont reportés à la mi-février compte tenu des retards de la mise à disposition des vaccins, a indiqué mercredi 20 janvier 2021, le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, à l'issue du Conseil des ministres. Toutefois, le gouvernement maintient le calendrier prévu pour la campagne de vaccination et a instruit le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, à l'effet de poursuivre les préparatifs du dispositif de cette campagne.



214 nouveaux cas de Covid-19 signalés le 20 janvier 2021 (Ministère)

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré mercredi 20 janvier 2021, 214 nouveaux cas de Covid-19 sur 2 333 échantillons prélevés soit 9,2 % de cas positifs, 224 guéris et zéro décès. A la date du 20 janvier 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 25 597 cas confirmés dont 23 867 personnes guéries, 142 décès et 1 588 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 305 299. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique rappelle que l'épidémie n'est pas terminée. Il demande aux populations de rester prudentes, d'être disciplinées et de respecter les mesures barrières notamment le port de masque dans les espaces accueillant du public et les transports en commun pour stopper la transmission du virus.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvdivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.